

# Les TPE

## réussissent une OPA sur l'OPPIC



### Valérie FOREY JAUREGUI

**ING 1995**

Directrice Générale

### Valérie FERRAND

**ING 1998**

Cheffe du département des études préalables et du suivi architectural à l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture)

#### **Aménagement & Territoires : Bonjour à toutes les deux. Pouvez-vous vous présenter succinctement ?**

**Valérie Forey Jauregui** : Après mes trois années passées à l'ENTPE, j'ai pris un premier poste en 1995 en administration centrale au sein du ministère de l'Équipement à l'époque, à la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI). A l'issue de cette première expérience, très enrichissante, j'ai souhaité m'orienter vers la maîtrise d'ouvrage publique afin de pouvoir appréhender de manière opérationnelle la réalisation de projets de bâtiment. Il s'avère que ce domaine m'a passionné et me passionne encore !

**Valérie Ferrand** : A l'issue de ma classe préparatoire scientifique, j'ai rejoint l'ENTPE, l'« école des choix » pour reprendre son slogan en 1995, en tant qu'élève fonctionnaire pour deux raisons principales : l'engagement au service de l'intérêt général et la diversité des thématiques techniques enseignées et donc des parcours professionnels envisageables.

#### **A&T : Quel est votre parcours professionnel respectif ?**

**VFo** : Mon parcours professionnel m'a amenée à me spécialiser dans le management et le pilotage de grands projets culturels, tant dans leur volet immobi-

lier que dans leur gestion transversale. J'ai contribué pour ma première expérience en maîtrise d'ouvrage à l'opération de désamiantage et de réhabilitation du Campus de Jussieu, en ayant la responsabilité de la cellule travaux neufs et réaménagement de locaux tiroirs (EPCJ). J'ai ensuite eu la chance d'assurer la direction de projet de plusieurs opérations d'envergure dont la première phase de rénovation du Château de Versailles (EMOC), puis au sein du musée du Louvre à la création du Louvre-Lens, ainsi qu'à la définition et au lancement du projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais des Champs-Élysées au sein de la RMN-GP. En 2015, j'ai rejoint le musée du Louvre



Salle ovale de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu. Copyright : Jean-Christophe Ballot/Oppic. Maître d'ouvrage : BnF/ Maître d'ouvrage délégué : Oppic/ Maîtrises d'œuvre : Bruno Gaudin (rénovation), Michel Trubert architecte en chef des monuments historiques (travaux espaces classés)

en qualité d'administratrice générale adjointe, en charge du suivi et de l'accompagnement du développement du musée dans le secteur des grands projets, avec notamment le projet d'établissement de création du centre de conservation à Liévin. J'y suis restée six ans et ce poste m'a permis de développer mes compétences dans la direction et le management d'un établissement, tout en préservant une part importante à la gestion de projets.

**VFe** : En tant qu'ITPE puis IPEF, j'ai développé mon parcours professionnel essentiellement autour du domaine de l'immobilier, à travers différents métiers et missions et pour le compte de plu-

sieurs ministères ou établissements : de la gestion de patrimoine pour l'administration centrale du Ministère de l'Écologie (la Grande Arche de la Défense, le site ministériel du boulevard Saint Germain) ou la Direction Générale de l'Aviation Civile (en métropole et Outre-Mer) à la gestion de projets pour le Palais de Justice de Paris, sur l'île de la Cité ou le Musée du Louvre, qui m'a donné l'occasion d'une première rencontre professionnelle avec Valérie Forey avant de nous retrouver il y a 3 ans à l'Oppic.

**A&T** : *Quelles sont vos missions actuelles ?*

**VFo** : J'ai eu la chance de rejoindre l'Oppic en octobre 2021 en qualité de directrice

générale. Il s'agit d'un établissement public administratif de maîtrise d'ouvrage publique, sous tutelle du ministère de la Culture, spécialisé dans la construction neuve ou la réhabilitation d'équipements culturels et dans la restauration et la valorisation de monuments historiques, qui représente environ 70% de son activité. L'établissement travaille en premier lieu pour le compte du ministère de la Culture et ses opérateurs mais peut aussi effectuer des missions pour d'autres ministères. Je pilote à ce titre l'ensemble de l'activité opérationnelle, en lien étroit avec les équipes, ainsi que l'organisation administrative et financière de l'établissement. Il est composé d'environ de 125 agents, dont 70 % de fonctions opé-

rationnelles (avec des ingénieurs, des architectes, des programmistes ou des techniciens). Nous avons dans notre portefeuille d'activités environ 150 opérations, à divers stades d'avancement (études préalables, études de conception, travaux, en clôture post garantie de parfait achèvement), représentant un montant cumulé d'environ 2 milliards d'euros. Les opérations de l'Oppic concernent des châteaux, domaines ou manufactures, des lieux de spectacles, des musées, des écoles d'enseignement supérieur culturel, des bibliothèques, des centres de conservation, ainsi que des ateliers ou bureaux.

**VFe** : Après un parcours à forte dominante opérationnelle, j'ai souhaité mettre mes compétences au service de la genèse des projets et de leur élaboration préopérationnelle ; j'ai eu la chance de rejoindre l'Oppic en 2022 comme cheffe du département des études préalables et du suivi architectural. J'y ai retrouvé les monuments historiques, bien sûr, mais pas uniquement puisque l'Oppic, en tant qu'opérateur des projets et du patrimoine immobilier de la Culture porte également des projets de construction neuve (le nouveau centre de conservation de la Banque nationale de France à Amiens) ou de patrimoines existants non protégés, mais pour autant passionnants (Opéra Bastille, la Cité des sciences et de l'Industrie pour ne citer qu'eux). A un moment où tout est encore possible, cette étape préalable, essentielle à la réussite du projet, allie l'approche technique (dans l'analyse notamment des existants), la dimension humaine dans le travail de questionnement des usages comme dans l'accompagnement à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage ou encore la projection opérationnelle pour le choix du bon montage.

**A&T** : *Quels sont les grands enjeux de votre domaine ?*

**VFo** : Les grands enjeux d'une opération immobilière sont nombreux. La phase pré-opérationnelle de définition des besoins et d'élaboration d'un programme de qualité est stratégique, et ce dans toutes ses composantes : architecturale, fonctionnelle, technique, environnementale et urbaine. Le montage d'opérations, avec l'élaboration du budget et calendrier de l'opération, sont à maîtriser parfaitement, et nécessitent une expertise à la fois opérationnelle, technique, juridique et administrative. Les phases opérationnelles dans la conception du projet puis sa réalisation sont tout autant stratégiques pour assurer la réussite du projet. Ces phases nécessitent par ailleurs une coordination d'équipes pluridisciplinaires. Les nouveaux défis portent sur les enjeux environnementaux qui doivent être au cœur de la définition et de la mise en œuvre des projets immobiliers. Une mission environnement a ainsi été mise en place au sein de l'Oppic, dans l'objectif d'assurer une démarche transversale parfaitement maîtrisée dans la conduite des opérations. L'Oppic a ainsi construit un partenariat avec la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques en faveur de l'intégration des problématiques environnementales dans la préservation du patrimoine protégé, en affirmant une ambition en faveur de la conciliation des enjeux de préservation, tant de l'environnement que du patrimoine. Ce partenariat vise à la participation à des démarches innovantes et exemplaires (charte chantier faibles nuisances dans les chantiers MH, labellisation sur bâti ancien, réemploi de matériaux en MH), et à la constitution d'une culture en faveur d'une stratégie bas carbone lors d'opération de réhabilitation de monuments historiques.

**VFe** : La transition écologique est essentielle pour les monuments historiques car elle permet de réduire leur empreinte tout en préservant leur

intégrité patrimoniale. Les monuments historiques, souvent construits avec des matériaux locaux et traditionnels, offrent des opportunités uniques pour des pratiques durables. De même, leur restauration participe à la transmission des savoir-faire traditionnels aux générations futures et la création d'emplois spécialisés. Bien sûr, concilier les exigences de conservation et les impératifs écologiques nécessite une approche équilibrée. Il s'agit de privilégier des solutions respectueuses des matériaux et des structures historiques, tout en intégrant des technologies modernes de manière discrète. Par exemple, l'isolation thermique peut être réalisée avec des matériaux naturels, et les systèmes de chauffage peuvent être modernisés tout en conservant leur aspect d'origine. Cette démarche permet de préserver l'authenticité des monuments tout en améliorant leur performance énergétique.

**A&T** : *Travailler dans le domaine de la culture/patrimoine, un choix délibéré ? Pourquoi ?*

**VFo** : Tout projet immobilier est porteur de sens, car il crée des lieux de vie, de rencontre et contribue au développement d'un territoire. Il répond à des usages nécessaires pour la société. Le secteur du patrimoine permet par ailleurs de conjuguer l'architecture, l'histoire, la culture et la transmission, dans une démarche durable respectueuse de l'existant. C'est ce qui rend ce domaine si passionnant. Chaque projet participe ainsi à préserver, réinventer ou valoriser l'identité d'un lieu ou de l'histoire de notre société.

**VFe** : Le bâtiment, et l'immobilier de manière plus générale, est un élément essentiel qui façonne nos espaces de vie et, bien au-delà, nos expériences de vie, que ce soit la visite d'un Musée ou la participation à une audience dans

## DOSSIER

### PATRIMOINE ET CULTURE



IMVT, Institut méditerranéen de la ville et des territoires. Après livraison et ouverture aux étudiants pour la rentrée de septembre 2023 Copyright : Geoffroy Mathieu/Oppic. Maître d'ouvrage : ministère de la Culture/ Maître d'ouvrage délégué : Oppic/ Maîtrise d'œuvre : Architectes : NP2F Architectes (mandataire) / Marion Bernard / Point Supreme / Odile Seyler & Jacques Lucan

un Palais de Justice. Ils sont, dans le cas des monuments historiques, le témoignage de notre Histoire.

Travailler à rendre ce patrimoine, souvent témoin de plusieurs siècles, résilient face aux transformations du climat et plus protecteur de notre environnement, c'est aussi faire le lien entre le passé et le futur, en étant de surcroît bien ancré dans la réalité opérationnelle du présent.

**A&T : Pour terminer, une anecdote perso ou pro liée au sujet ?**

**VFo :** Je dirai sans rentrer dans le détail que les débats relatifs à l'élaboration d'un cahier des charges patrimonial pour permettre une réhabilitation lourde d'un monument sont particulièrement stimulants, au regard de leur richesse, de l'intensité des questions soulevées et des visions croisées des différents experts. C'est dans ces instants que l'on mesure toute la profondeur et le sens que peut porter le projet de restauration, bien au-delà de sa dimension technique.

**VFo :** Je garde un souvenir très ému de l'inauguration du tribunal d'instance

de Sucy-en-Brie, le 17 juin 2015, à l'issue des travaux de restauration, menés par mon équipe, de ce château, ancienne propriété de la famille de la Marquise de Sévigné. A cette occasion, la juge m'a avoué que la qualité de ces nouveaux espaces avait participé à significativement améliorer ces entretiens avec les personnes sous tutelle, souvent en situation de fragilité, en aidant à instaurer un climat propice à l'échange. Je l'ai partagé avec l'équipe et nous avons pu savourer ensemble cette très belle réussite.